

Réf: Dossier 306415

Avis de constitution

SOCIETE « M. & F MOYALOU SARL »

Siège Abidjan Abobo Anonkoi, Lot 4012, Ilot 441

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « M. & F MOYALOU SARL »

Objet :

- Agriculture
- Transport
- Transit
- Commerce
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, l'entretien, la location et la vente de tous meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Abobo Anonkoi, Lot 4012, Ilot 441

Dirigeant(s) M BAMBA MOUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04273 du 13/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25766/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

